

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74 145

Objet

ADMISSION EN NON-VALEURS  
DE PRODUITS IRRECOUVRABLES

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974

DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE  
- 4. NOV. 1974  
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE  
ART. 46 DU C. A. M.

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE,  
MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTRÉAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON,  
LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE,  
BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL  
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU,

M. M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN a dressé des  
états de produits communaux non-recouvrés et fourni les  
justifications de leur irrécouvrabilité. Il demande en  
conséquence l'admission en non-valeurs de ces produits  
non-recouvrés dont le montant s'élève à 33 785,15 F.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission des Finances

DECIDE :

- d'admettre en non-valeurs les produits figurant sur les  
états ci-dessous dressés par M. le Trésorier Principal de  
ROYAN :

- 18 Juillet 1974	.....	3 144 F,20
- 18 juillet 1974	.....	14 556 F,95
- 20 septembre 1974	.....	2 745, F 00
- 20 septembre 1974	.....	13 339, F 00

33 785,15 F

./....

- d'imputer la dépense sur le Chapitre 970 du Budget

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD